



Conseil économique et social

Distr. : générale
25 février 2026

Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Afrique
Forum régional africain pour le développement durable
Douzième session
Addis-Abeba (hybride), 28–30 avril 2026

Point 7 de l'ordre du jour provisoire*

Deuxième table ronde plénière de haut niveau :
Mener une action ambitieuse et intégrée
en faveur du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 :
tirer parti des rôles respectifs du système des Nations Unies,
des jeunes, du secteur privé, de la société civile et des volontaires

Informations et lignes directrices pour la deuxième table ronde de haut niveau

I. Date, heure et lieu

1. La deuxième table ronde plénière de haut niveau se tiendra le mercredi 29 avril 2026, de 11 heures à 12 h 30, dans la salle des plénières.
2. Elle a pour but d'examiner l'action intégrée et transformatrice que peuvent mener les entités du système des Nations Unies, les jeunes, le secteur privé, la société civile et les volontaires, et de recenser les interventions urgentes nécessaires pour permettre à ces parties prenantes de diriger la mise en œuvre ambitieuse, intégrée et coordonnée du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030) et de l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine (Agenda 2063).

II. Introduction

3. La mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 nécessite une approche intégrée et multipartite. Les deux programmes mettent l'accent sur la participation de l'ensemble de la société, les partenariats à plusieurs niveaux et les mesures transformatrices pour assurer un développement inclusif et durable.
4. L'Afrique reste à la traîne dans la réalisation de nombreux objectifs de développement durable : elle présente des déficits de financement croissants, un endettement en hausse, des inégalités et un chômage des jeunes qui persistent à des niveaux élevés, ainsi que des risques climatiques qui s'intensifient et touchent de manière disproportionnée les populations les plus vulnérables.
5. Les pays africains reconnaissent l'urgence d'accélérer la mise en œuvre à la fois du Programme 2030 et de l'Agenda 2063. La période 2024–2033 a été

* ECA/RFSD/2026/1/Rev.1.



déclarée décennie d'accélération, c'est-à-dire axée sur l'exécution effective du deuxième plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063¹.

6. C'est plus que jamais le moment d'exécuter une action cohérente, collective et transformatrice dans tous les secteurs afin de générer l'élan nécessaire à la réalisation des ambitions des deux programmes de développement.

7. Le système des Nations Unies, les jeunes, le secteur privé, la société civile et les réseaux de volontaires peuvent tous assumer des rôles essentiels en poursuivant des actions individuelles et des collaborations efficaces. La table ronde s'attachera à clarifier la répartition des rôles, les partenariats et les collaborations, les calendriers et les indicateurs de progrès relatifs à l'action transformatrice.

III. Objectifs

8. Les objectifs de la table ronde sont les suivants :

a) Formuler et promouvoir des actions audacieuses, intégrées et transformatrices que le système des Nations Unies, les jeunes, le secteur privé, la société civile et les volontaires doivent exécuter pour accélérer la mise en œuvre ambitieuse, intégrée et coordonnée du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 ;

b) Identifier les conditions propices pour que ces parties prenantes puissent entreprendre une action durable, inclusive et transformatrice.

IV. Lignes directrices

9. Le président expose les objectifs de la table ronde, tels que présentés ci-dessus ; présente le modérateur, le conférencier ou présentateur invité, les panélistes et les participants à la discussion, tous énumérés à la section V ; donne la parole au modérateur pour animer la discussion ; et conclut les travaux à la fin de la table ronde.

10. Le modérateur invite [fonction], [organisation], [nom] [à déterminer] à planter le décor de la table ronde et de la promotion du développement durable à l'horizon 2030 et au-delà. Le modérateur invite ensuite les intervenants cités à la section V à prendre la parole, trois minutes au plus chacun, pour répondre à une ou plusieurs des questions énumérées au paragraphe 11, avant d'inviter les participants sélectionnés et l'auditoire à faire des commentaires sur les aspects mentionnés par les intervenants. À la fin de la discussion, le modérateur fait part de ses réflexions sur les principaux messages et passe la parole au président, qui conclut les délibérations.

11. Pendant la discussion, le modérateur invite les membres de la table ronde à répondre à une ou plusieurs des questions ci-après. Dans leurs réponses, ceux-ci sont encouragés à mettre en avant certains des principaux messages concernant les actions transformatrices et coordonnées pour la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 qui sont ressortis des manifestations préalables, notamment la réunion annuelle de la Plateforme collaborative régionale pour l'Afrique, l'atelier préparatoire et de développement des capacités à l'intention des grands groupes et autres parties prenantes en Afrique, le forum du secteur privé et le forum des jeunes sur le Programme 2030 et l'Agenda 2063.

¹ Union africaine, La Décennie de mise en œuvre accélérée : deuxième Plan décennal de mise en œuvre 2024-2033 (Addis-Abeba, 2024).

a) À la Commission de l'Union africaine et aux membres de la Commission économique pour l'Afrique participant à la table ronde : selon vous, quels sont les plus grands besoins et les plus importantes possibilités d'action pour lesquels le système des Nations Unies, les jeunes Africains, le secteur privé, la société civile et les volontaires peuvent contribuer à accélérer les progrès concernant ces deux programmes d'ici 2030 ?

b) Compte tenu de la lenteur de la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063, quelles sont, selon vous – système des Nations Unies, jeunes Africains, secteur privé, société civile et volontaires - les trois mesures prioritaires transformatrices à prendre pour accélérer cette mise en œuvre d'ici 2030 ?

Question complémentaire : quelles actions spécifiques vos sphères – qu'il s'agisse du système des Nations Unies, des jeunes, des femmes, du secteur privé, de la société civile ou des volontaires – peuvent-elles entreprendre pour mener la mise en œuvre transformatrice dont nous avons besoin ?

c) Quels sont les domaines d'investissement les plus prometteurs dans lesquels le secteur privé peut accélérer significativement les progrès concernant les deux programmes ?

d) Quels modèles de participation et de mise en œuvre significatives des jeunes ont eu un impact mesurable et devraient être étendus à l'ensemble de l'Afrique ? Quelles réformes ou innovations sont nécessaires ou en cours dans le système des Nations Unies pour mieux soutenir la mise en œuvre par les Africains de l'Agenda 2063 parallèlement au Programme 2030 ?

e) Quels obstacles empêchent encore les jeunes, le secteur privé, la société civile et les volontaires de participer efficacement à la mise en œuvre des deux programmes, et quelles mesures spécifiques faut-il prendre pour éliminer ces obstacles ?

f) Comment renforcer les partenariats multipartites en Afrique entre les entités des Nations Unies, les organisations régionales et sous-régionales, les jeunes, les femmes, le secteur privé, la société civile et les volontaires afin de mettre en œuvre les deux programmes de manière intégrée et axée sur les résultats ?

V. Président(e), modérateur(trice) et membres de la table ronde

12. Le/La président(e), le/la modérateur(trice), l'orateur(trice) invité(e) ou le/la présentateur(trice) principal(e), les membres de la table ronde sont les suivants :

Président(e) : Le/La Président(e) du Bureau

Modérateur(trice) : [fonction], [organisation], [nom] [à déterminer]

Orateur(trice) invité(e) ou présentateur(trice) : [fonction], [organisation], [nom] [à déterminer]

Membre de la table ronde :

- Ministre d'un membre de la Commission économique pour l'Afrique [fonction], [pays], [nom] [à déterminer]
- Représentant(e) de la Commission de l'Union africaine [fonction], [organisation], [nom] [à déterminer]
- Représentant(e) des Nations Unies [fonction], [organisation], [nom] [à déterminer]

- Représentant(e) du secteur privé [fonction], [organisation], [nom] [*à déterminer*]
- Représentant(e) des jeunes [fonction], [organisation], [nom] [*à déterminer*]
- Représentant(e) des volontaires [fonction], [organisation], [nom] [*à déterminer*]
- Représentant(e) des partenaires de la société civile [fonction], [organisation], [nom] [*à déterminer*]

Débat général

Réflexion sur les principaux messages : modérateur(trice) ou autre intervenant sélectionné [fonction], [organisation], [nom] [*à déterminer*]
